

PAGE 5

## HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

"Le problème réside dans le système judiciaire"



Dernière page

## FOOTBALL. CHAMPIONNAT DE D1 À NGAZIDJA

Salimani se ressaisit, toujours rien pour Hahaya

PAGE 9

SÉNÉGAL : la Cour de la Cedeao statuera le 17 novembre sur la candidature de Sonko

L'Union des Comores

39<sup>e</sup> année

# Al-watwan

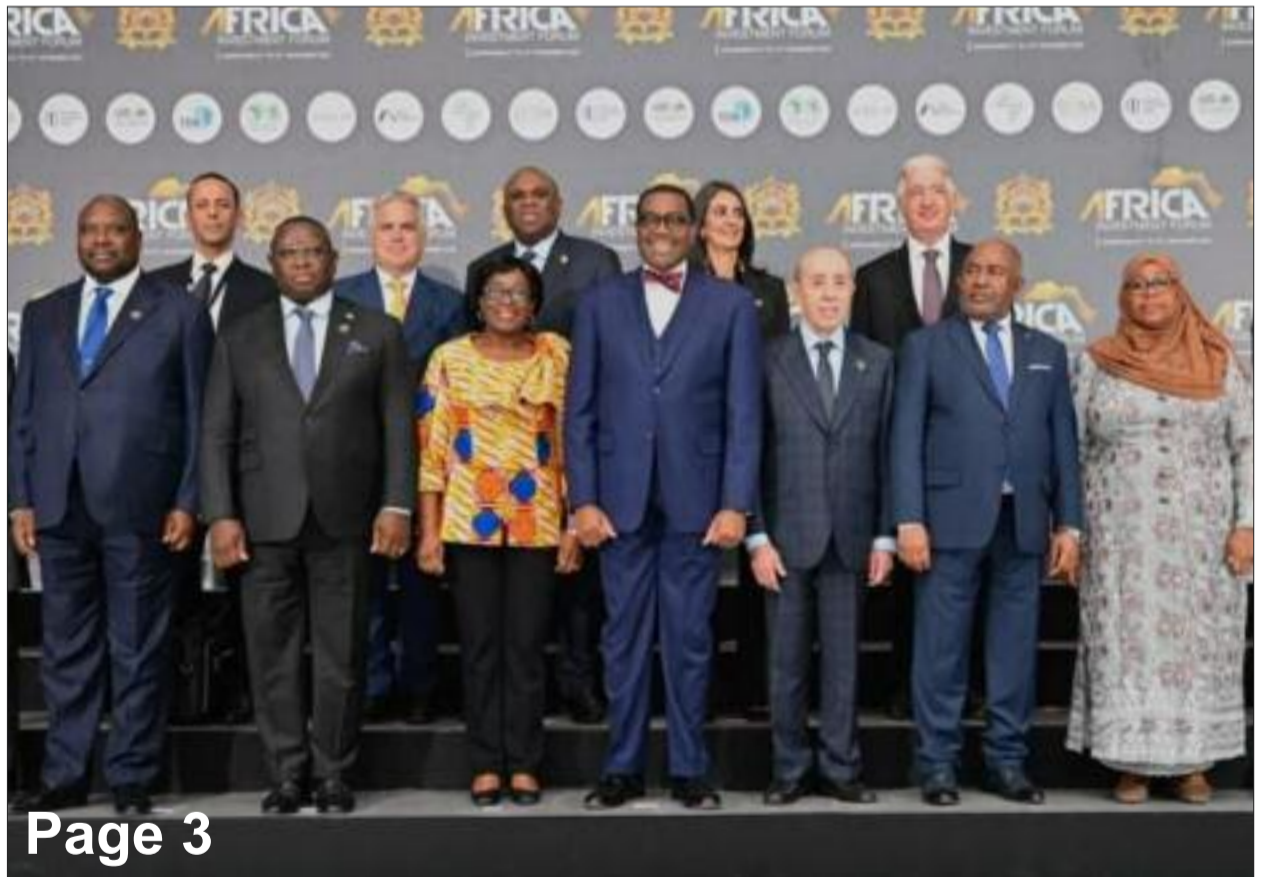
N° 4801 - Jeudi 09 Novembre 2023 / 24 Rabi-thanil 1445  
Directeur de la publication : Nassila Ben Ali

## FORUM POUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE (AIF)

# Des décideurs africains à Marrakech

*Le Forum pour l'investissement en Afrique (Aif) est une plateforme continentale qui consiste à mobiliser des hommes d'affaires, investisseurs et autres magnats de la finance mondiale pour échanger sur les opportunités d'investissements en Afrique.*

**L**a Banque africaine de développement (Bad) a fait savoir hier que l'institution a pu recenser un montant de «143 milliards de dollars» d'intentions d'investissements manifestés par de nombreux investisseurs du continent et du monde entier après le lancement, en 2018, du Forum pour l'investissement en Afrique (Aif). Le thème retenu cette année est «Libérer les chaînes de valeur de l'Afrique». Il s'agit, selon les experts, de créer les conditions à la création des chaînes qui puissent contribuer en amont à soutenir les filières de développement. Avec ce forum, les décideurs du continent défendent les opportunités d'affaires et souhaitent sensibiliser les investisseurs à mobiliser des financements en faveur des secteurs critiques comme l'électricité, les infrastructures, l'accès à l'eau ou encore la sécurité alimentaire.



Page 3

Page 7

## GESTIONS DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Une séance d'échanges pour une pêche durable

Page 3

## TOURISME

Validation technique des textes d'application de la nouvelle loi

L'Ong Santé Diabète, en collaboration avec le ministère de la santé et leurs partenaires, lance un vibrant appel à la population pour qu'elle participe en masse à des ateliers de conférence-débat, à des dépistages gratuits et à des sessions d'éducation thérapeutique qui auront lieu dans toute la grande Comores. Le centre offre également un nouveau service, celui d'accompagner gratuitement les enfants de moins de 25 ans, qui sont principalement victimes du diabète de type 1.

Par Moindjie Moinourou

À l'approche de la Journée mondiale du diabète qui sera célébrée le 14 novembre prochain, l'Ong Santé diabète, l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale, le ministère de la Santé, en collaboration avec le projet Compass, entre autres, œuvrent en synergie pour faciliter l'accès aux soins et l'accompagnement des diabétiques. Les activités ont été officiellement lancées hier, le 8 novembre, à la Direction générale de la Santé. Le thème retenu cette année est « l'accès aux soins du diabète ». L'Ong et ses partenaires ont lancé un appel à la population pour qu'elle participe en masse à des ateliers de conférence-débat, des dépistages gratuits et des séances d'éducation thérapeutique qui auront lieu à Ngazidja. Santé diabète propose en outre un



nouveau service : celui d'accompagner gratuitement les personnes de moins de 25 ans, qui sont principalement victimes du diabète de type 1. Selon les responsables de la Maison de prévention, des ateliers de renforcement des compétences du personnel ont été réalisés dans des centres de référence, répartis sur les trois îles, dans le but d'accompagner les patients diabétiques, en particulier en cas de complications. « Nous avons également distribué des outils de travail et des médicaments que les patients pourront

acheter à des coûts abordables », ont-ils ajouté.

Le diabète est l'une des maladies incurables les plus répandues au monde. Ce n'est toutefois pas une maladie transmissible, et la plupart des personnes vivent avec au quotidien. Les

diabétiques peuvent bien vivre avec l'aide de professionnels qualifiés, qui les aident à se prendre en charge.

Une autre étape se prépare

Le directeur général de la Santé a fait savoir qu'en 2011, où remonte la dernière enquête de cette maladie aux Comores, 4,8 % de personnes diabétiques ont été recensées, âgées de 25 à 60 ans. « Nous avons constaté qu'il y avait plus d'hommes que de femmes, plus de personnes âgées que de jeunes, moins d'enfants et de femmes enceintes. Après l'étude, nous avons conclu que si la population était sensibilisée aux facteurs de risque et aux recommandations à suivre, cela pourrait éviter une explosion des cas de diabète dans le pays », a-t-il expliqué. Il a également indiqué que ces recommandations devaient être suivies à long terme, voire toute la vie du patient diabétique. Une autre enquête devrait être réalisée pour actualiser les données et élaborer une nouvelle stratégie de lutte contre la maladie en collaboration avec les partenaires.



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

CAISSE DE RETRAITES DES COMORES

Établissement Public Autonome

a.P. 2459 Moroni Couée Tel : 773 33 11 / 764 41 28 Tel/fax : 773 80 69 E-mail : crc@comorestelecom.km

COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de la Caisse de retraites des Comores a pris connaissance de la tenue d'une réunion politique organisée ce mercredi 8 novembre dans ses locaux par le Collectif des retraités avec Mr KIKI candidat aux présidentielles. La Direction dénonce avec la plus grande fermeté cette initiative unilatérale et illégale du Collectif des retraités d'organiser en son sein une rencontre à caractère politique en violation des règles d'éthique professionnelle de l'établissement.

La Direction Général de la Caisse de retraites met souvent ses locaux à la disposition du Collectif des retraités pour organiser des rencontres à caractère purement professionnel en vue d'échanger sur diverses questions en lien avec leurs revendications légitimes et leur avenir statutaire. Mais, en aucun moment, elle n'a donné un quitus à la tenue de telles réunions et ne tolérera pas que ses locaux soient transformés en lieux de rencontres politiques au mépris des textes qui régissent l'institution.

La Direction Générale rappelle que la Caisse de retraites est un établissement public à vocation sociale, sensible chargé de gérer la retraite, salaire de remplacement pour les vieux jours des assurés. En raison de sa vocation sociale, l'observation de la neutralité est de règle. Ainsi donc, le Collectif des retraités ne doit pas profiter des faveurs qui lui sont accordées pour tenir des séances de réflexion avec des leaders d'un parti politique au sein de l'établissement.

La Direction Générale de la Caisse de retraites se désolidarise totalement avec cette initiative du Collectif des retraités et se réserve le droit de retirer la confiance qu'elle lui avait accordée. La Direction Générale demande des explications à ses membres à défaut de quoi elle prendra les dispositions appropriées pour suspendre, à compter de ce jour, toute rencontre en son sein quelle que soit sa nature afin de préserver l'intégrité des lieux.

Moroni le 8 novembre 2023.

LA DIRECTION GENERALE

UNION DES COMORES  
Unité - Solidarité - Développement

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

Elections 2024, tableau des retraits des dossiers de déclaration de candidature

Nombre de retrait	Election	Lieu de retrait
Mercredi 8 novembre 2023 : J7		
23	Président de l'Union	CENI
16	Gouverneur de Ngazidja	CEII Ngazidja
18	Gouverneur d'Anjouan	CEII Anjouan
13	Gouverneur de Mohéli	CEII Mohéli

## FORUM POUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE (AIF)

# La Bad annonce «143 milliards de dollars» d'intentions d'investissements

Des chefs d'Etat et de gouvernements du continent se retrouvent au Maroc pour échanger sur les investissements en Afrique à l'occasion de l'Africa Investment Forum (AIF) ouvert hier à Marrakech par Sa Majesté le roi Mohamed VI. Le chef de l'Etat, Azali Assoumani, participe à ce grand rendez-vous économique, aux

côtés d'autres homologues dont la Tanzanienne Samia Suluhu Hassan et le Sierra-léonais, Julius Maada Bio. La connexion entre tous les espaces économiques régionaux a été au cœur des échanges entre décideurs politiques, responsables d'institutions financières, groupes et consortiums d'investisseurs.

Par A. S. Kamba

La Banque africaine de développement (Bad) a fait savoir hier que l'institution a pu recenser un montant de « 143 milliards de dollars » d'intentions d'investissements manifestés par de nombreux investisseurs du continent et du monde entier après le lancement, en 2018, du Forum pour l'investissement en Afrique (Aif). « Nous avons enregistré 143 milliards de dollars d'expression d'intérêt pour l'investissement depuis le lancement de l'AIF en 2018 », a souligné le président de la Bad, Akinwumi Adesina. Le Forum pour l'investissement en Afrique (Aif) est une plateforme continentale qui consiste à mobiliser des hommes d'affaires, investisseurs et autres magnats de la finance mondiale pour échanger sur l'avenir du continent en apportant des solutions innovantes à l'investissement en Afrique. « A ce jour, nous avons pu enregistrer concrètement 11 milliards de dollars de contrats pour de gros chantiers de développement dans de nombreuses régions », a ajouté le patron de la Bad au premier jour des travaux. Cette sixième édition du forum, organisée au Maroc, a été ouverte à Marrakech par Sa Majesté le roi Mohamed VI. Le chef de l'Etat, Azali Assoumani, participe à ce grand rendez-vous économique, aux côtés d'autres homologues du continent dont la Tanzanienne Samia Suluhu Hassan et le Sierra-léonais, Julius



Maada Bio. La connexion entre tous les espaces économiques régionaux a été au cœur des échanges entre décideurs politiques, responsables d'institutions financières, groupes et consortiums d'investisseurs.

### Des besoins d'investissement estimés à 285 milliards

« L'Afrique, qui regorge d'opportunités d'investissement pour les opérateurs privés a, plus que jamais, besoin d'initiatives audacieuses et innovantes pour encourager l'initiative privée et libérer tout le potentiel du continent », a souligné le roi Mohamed VI qui reconnut que « Le retard de l'Afrique, dont on parle tant, en matière de développement des infra-

structures nous interpelle tous et doit vite être rattrapé en vue de promouvoir des chaînes de valeur régionales à même d'accélérer la transformation productive des pays africains ».

Le thème retenu cette année est « Libérer les chaînes de valeur de l'Afrique ». Il s'agit, selon les experts, de créer les conditions à la création des chaînes qui puissent contribuer en amont à soutenir les filières de développement. Avec ce forum, les décideurs du continent défendent les opportunités d'affaires et souhaitent sensibiliser les investisseurs à mobiliser des financements en faveur des secteurs critiques comme l'électricité, les infrastructures, l'accès à l'eau ou encore la sécurité alimentaire. « Cette rencontre historique entre les décideurs

publics et privés, des multinationales, ainsi que des investisseurs impliqués dans le développement économique et social du continent est une occasion unique aux promoteurs de projets, aux investisseurs du monde entier et aux dirigeants régionaux de découvrir des opportunités d'investissements en Afrique et en même temps l'occasion pour disposer des financements sur les projets bancables », a souligné un membre de la délégation comorienne dirigée par le président de la République et composée, entre autres, du ministre des Finances, Mze Abdou Mohamed Chanfiou et

du gouverneur de la Banque centrale des Comores (Bcc), Dr Younoussa Imani.

Les besoins en investissements en Afrique ont été estimés à 285 milliards entre 2021 à 2025 dont 135 milliards au profit des pays à faibles revenus, selon les prévisions du Fonds monétaire international (Fmi).

L'Afrique sort gravement meurtrie après la crise de la Covid-19 et continue à subir les impacts de la guerre en Ukraine. L'investissement dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'agriculture sont jugés prioritaires par les dirigeants de continent qui veulent concrétiser leurs ambitions notamment « grâce à ce rêve africain » qu'est la Zone de libre-échange continentale (Zlecaf) ■

## TOURISME : validation technique des textes d'application de la nouvelle loi

L'objectif de cet atelier a été de valider techniquement les textes d'application du nouveau Code du Tourisme promulguée en 2022.

Par Nourina Abdoul-Djabar

Dans le cadre du Projet intégré de développement des chaînes de valeurs et de la compétitivité (Pidc), un consultant international, Abdelilah Lahchimi a été recruté pour élaborer les nouveaux textes d'application du code du tourisme avec les participants comoriens. Pour permettre la promotion et l'attractivité du secteur touristique, un atelier de partage et de validation technique de ces textes a été organisé le mardi 7 novembre à la salle



de conférence du Pidc. Cette initiative a été initiée par le gouvernement comorien, avec le soutien financier de la Banque mondiale. En 2022, la nouvelle loi sur le tourisme

a été promulguée, et aujourd'hui, elle a été au centre de l'attention, réunissant plusieurs participants de différents secteurs. « Les objectifs de cet atelier sont multiples. Il s'agit de passer en revue le

contenu des textes d'application, de recueillir les amendements et suggestions des participants, et enfin, de valider techniquement ces textes pour assurer leur conformité aux besoins du secteur », a expliqué Nidali Ali M'ssa, responsable de la chaîne de valeurs au Pidc.

La méthode de travail comprendra une présentation des textes d'application suivie de questions-débats pour favoriser un dialogue constructif et aboutir à des solutions adaptées. Cette nouvelle loi sur le tourisme prend en compte l'ensemble des étapes du cycle de vie des projets touristiques, de leur aménagement jusqu'à leur exploitation, en passant par leur agrément et leur éventuel classement. Elle englobe également tous les métiers et activités touristiques, y compris ceux spécifiques à la destination Comores ■



**COOP-CA MECK MORONI**  
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK MORONI  
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores  
Tél: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**


**INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022**

Le Conseil d'Administration de la Meck-Moroni a l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire comptant pour l'exercice 2022 qui se tiendra le **11 Novembre 2023 au Foyer des Femmes de Moroni** à partir de 7h30.  
**Carnet de membre et pièce d'identité exigés pour participer à l'AGO.**

**Ordre du Jour :**

1. Présentation du Rapport d'activité 2022
2. Présentation des Etats Financiers 2022
3. Renouvellement des membres des organes (2 élus) :
  - a. 2 membres du Conseil d'Administration

**Moroni, le 26 Octobre 2023**



**AHMED ABDULLATIF**  
Président du Conseil d'Administration

Agrément Banque Centrale des Comores 2005-001/ AGM de l'U-Meck et institutions affiliées  
Immatriculation au Registre des Sociétés Coopérative N°11/18/UC/3/2/64k  
Tel : 336 25 19- 333 09 26-327 17 02 /Email: ca@meckmoroni.km / www.meckmoroni.km

L'actualité politique, économique et sociale sur **www.alwatwan.net**





## Avis d'Appel d'Offres



Date de lancement : 09 /11/2023  
Date de remise : 28/11/2023  
N° : AON/Travaux/08/2023/Exam-Bank/NDZ  
Objet de l'AON : Travaux de rénovation à Exim Bank MUTSAMUDU ANJOUAN

**1.Exim Bank Comores SA** a des fonds pour financer le coût des **travaux de rénovation de l'Exim Bank Mutsamudu**. Il est prévu qu'une partie de cette somme accordée de ce Fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de ces **travaux de rénovation de l'Exim Bank MUTSAMUDU ANJOUAN**. La Banque invite les entreprises intéressées à soumettre leurs offres pour les travaux décrites adans le DAO.

2. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'Exim Moroni.

3. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu en version numérique, gratuitement, ou téléchargé dans notre site web « **www.exim-bank-km.com** »

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **28/11/2023 à 16 heures 00 min** et être accompagnées d'une garantie de soumission ou d'un chèque certifié intitulé au

nom d'Exim Bank Moroni d'un montant au moins égal à : **quatre millions de francs (4 000 000 KMF) comoriens**.

4. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le 28 /11/ 2023 à 16 heures 30 min** dans la salle de conférence de l'Exim Bank.

5. **Siège de l'Exim -Bank Moroni**, place de France BOX 3 - MORONI – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 00 / Fax : (+269) 773 94 01 ; email : **secretaire-dn@eximbank-km.com**

6. Les offres doivent être valides pendant une la date limite de dépôt des offres.

période de 120 jours suivant



La Direction

**Exim Bank - Comores S.A.**  
BP-03, Place de France, Moroni, Union des Comores  
Tel: +269 773 94 00/01

www.eximbank-km.com

HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

"Le problème réside dans le système judiciaire"

Par Ahmed Zaidou

Les institutions partenaires du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont bénéficié d'une formation sur le harcèlement au travail. Soixante-quinze personnes, principalement des femmes, ont participé à cette formation d'une journée en deux étapes. La deuxième session a eu lieu ce mercredi. Différentes institutions de l'île ont profité de cette journée de formation qui s'est tenue dans un hôtel à Mutsamudu. Ibtissama Said Ahmed Elkabir, le point focal du Pnud sur les questions d'abus, d'exploitation et de harcèlement sexuel, a été la formatrice. « Conformément à nos politiques actuelles, nous sommes tenus de former et de sensibiliser nos partenaires à toutes les questions liées à la sexualité. Nous avons accueilli 75 personnes en deux sessions, provenant de différentes institutions collaborant avec nous. Je pense que les causes du harcèlement résident dans les relations de pouvoir et dans le manque de connaissance des interdictions, ce qui pousse les gens à abuser de leur pouvoir. C'est pourquoi il est essentiel de sensibiliser, de communiquer les règles, les procédures



pour signaler les cas, ainsi que d'apporter un soutien aux victimes », a-t-elle expliqué.

Le secrétaire général adjoint du gouvernement de l'île, Anli Ridhoi, a quant à lui souligné que l'enlisement des affaires en justice constituait l'un des principaux obstacles pour les victimes qui hésitent à dénoncer des actes de violence ou de harcèlement. Ancien commissaire de police, il a déclaré : « C'est au niveau de

la justice que tout se bloque. Des autorités de haut niveau interviennent dans les affaires. Le problème réside dans le système judiciaire, ce qui dissuade les gens de parler. »

Pour Faizla Abdallah Saïd, responsable de la santé de la reproduction à la direction régionale de la santé, la question de l'exploitation sexuelle et des abus sexuels est un tabou aux Comores. Elle a déclaré : « Toutes ces

formes de violence et d'abus sexuels que nous observons ailleurs reflètent également la réalité de nos îles. La différence réside dans le fait qu'ailleurs, les gens osent en parler. Dans notre contexte comorien, les gens ont du mal à s'exprimer, à obtenir un soutien psychologique et à trouver quelqu'un en qui avoir confiance. Les causes de ce phénomène sont liées à la culture, au fait que les parents n'aiment pas que ces sujets soient évoqués. Parfois, il s'agit d'une question de supériorité et de pouvoir, où les personnes moins privilégiées se sentent vulnérables. »

Quant à Fatima Bacar, responsable du service d'écoute de Hombo, elle a insisté sur l'importance de ces formations pour encourager les victimes à s'exprimer. Selon elle, « il est important de saisir cette opportunité pour parler, pour raconter les difficultés rencontrées au quotidien au travail, et pour réfléchir à la manière de lutter contre ce fléau ». Il est tout aussi essentiel, toujours selon elle, que « les sujets liés à la violence soient abordés lors des réunions mensuelles ou hebdomadaires au sein des institutions, et que les victimes soient soutenues ».

Ensuite il faut « identifier les problèmes est le premier pas vers les solutions. C'est lors de ces moments, en particulier, qu'il faut en parler » ■

**TWARAB DE SOLIDARITÉ**  
POUR UNE **COUVERTURE MÉDICALE DES JOURNALISTES**

**SAMEDI 18 NOVEMBRE**

**RETAJ HOTEL - 19H00**

**NORENA - CHEBLI**  
**MI SAMBEKO - FAIZA**

**TICKET D'ENTRÉE : 2.500 FC**

INFOS ET RESERVATION :  
**3287207 / 3379445 / 3368731**

JARDIN DE LA PAIX  
HÔTEL - RESTAURANT



**BONZAMI**



**MEDIA+**





UNION DES COMORES  
Unité – Solidarité – Développement



Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Comores Projet d'Approche globale de renforcement du Système de Santé (COMPASS)

## AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

### N°23\_11 / COMPASS/ DC-T

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu de l'Association International de Développement (IDA) un fond pour financer le coût du Projet d'Approche Globale de renforcement du Système de Santé «COMPASS» qui a pour objectif d'améliorer l'utilisation des Soins de Santé Primaires « SSP » de qualité, de renforcer les capacités des institutions qui sont essentielles à la qualité des SSP et d'apporter une réponse immédiate et efficace à une crise ou une urgence admissible. Une partie des sommes accordées au titre de ce fond sera utilisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant « **Travaux additionnels de réhabilitation des Centres de Santé de District (CSD) et des Postes de Santé (PS) de MWALI** » :

*Ce marché est constitué de deux (2) Lots qui sont :*

**Lot 1 : Travaux additionnels de réhabilitation des CSD de FOMBONI et de NYUMASHUWA et des PS de MIRINGONI et NDRONDRONI**

**Lot2 : Travaux de Réhabilitation Additionnels des PS de HAGNOI-**

**MOIDA, ITSAMIA et SIRIZIROUDANI**

**L'évaluation se fera par Lot**

A cet effet, le projet COMPASS invite aux soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises à soumettre une offre technique et financière au plus tard le 15 novembre 2023 à 14h 00 sous enveloppe cachetée, à l'adresse suivante : **Avenue de la République du Sénégal, à côté du Ministère des affaires Sociales avec la mention « Demande de cotation N° 23\_11/COMPASS/DC-T au secrétariat du COMPASS**

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le dossier de demande de cotation ou des informations auprès du Projet COMPASS à l'adresse ci-dessus de 9h 00 à 16h 00 du lundi au vendredi ou aux adresses mail suivants :

[procure.compass@gmail.com](mailto:procure.compass@gmail.com) copie : [apmcompass9@gmail.com](mailto:apmcompass9@gmail.com) et Les plis seront ouvert en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture le 15 novembre 2023 à 14h 15 min

**Al-watwan**  
Premier journal des Comores

Votre journal papier  
tous les jours chez vous  
ou au bureau

**ABONNEZ-VOUS !**



Al-watwan, Quotidien comorien  
Magoudjou, Moroni I B.P. : 984  
Téléphone : (+269) 773 44 48 / 773 33 40

## GESTIONS DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

## Une séance d'échanges pour une pêche durable

Des échanges sur la gestion et la préservation des espaces marins et côtiers sont en cours. Il est prévu que les participants tirent des enseignements des expériences en matière de cogestion, de leurs réussites et des leçons apprises, en vue d'adopter de bonnes pratiques en matière de gouvernance.

Par Hamidou Ali

Le secrétaire général du ministère de la Pêche, Said Mmadi Bacar, a inauguré un atelier intitulé « échanges sur la gestion et la préservation des espaces marins et côtiers » aux Comores, le mercredi 8 novembre, à Moroni. Cet atelier, organisé par la direction générale des ressources halieutiques, a réuni des partenaires comoriens et étrangers afin de discuter de la cogestion des ressources marines. L'objectif est que les participants profitent des échanges d'expériences relatifs à la cogestion, des réussites et des leçons apprises, dans le but d'adopter de bonnes pratiques en matière de gouvernance, comme l'a souli-



gné Mohamed Nouridine. À noter que depuis décembre 2015, environ 6 000 pêcheurs ont suivi des formations sur l'exploitation durable des ressources halieutiques, ce qui a conduit à des quantités abondantes dans diverses zones de pêche.

Said M'madi Bacar, le secrétaire général du ministère de la Pêche, s'est engagé à soutenir les initiatives visant à promouvoir les besoins exprimés par

les experts et les professionnels du secteur, en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et de protéger nos zones de pêche.

#### L'interdiction de la pêche au filet

Il a également appelé les participants à sensibiliser au maximum sur l'importance de mettre fin aux pratiques nuisibles à la pêche, telles que l'interdiction

de la pêche au filet, entre autres. Il a exprimé des inquiétudes quant à l'absence des agents de sécurité nationale (gendarmerie et police) à cette réunion, car « ils jouent un rôle essentiel dans la sécurité des zones de pêche et la mise en œuvre des mesures de protection élaborées par les coopératives et les associations de pêcheurs ».

Les discussions portent sur les pratiques de la cogestion. Selon l'expert national en cogestion, Said Abdoulbak Athoumane, les participants comoriens devraient tirer profit des exposés des experts malgaches et sénégalais, qui comptent plus de 20 à 25 ans d'expérience dans ce domaine. La création de parcs sur l'ensemble des îles en 2001 a marqué le début de la cogestion communautaire, mais ce modèle s'est avéré obsolète.

Ce n'est qu'en 2013, avec l'arrivée du projet soutenu par la Corée du Sud, que les accords de cogestion ont été initiés, pour être finalisés ultérieurement par les projets Swiofish. Ainsi, un total de 9 accords de cogestion ont déjà été élaborés dans l'ensemble des îles. « Les pratiques de cogestion communautaire ont été saluées par les communautés de pêcheurs, car elles ont engendré des résultats positifs et bénéfiques », a-t-il conclu ■

## Les pêcheurs comoriens vont de plus en plus loin pour chercher du poisson

La rareté des poissons pousse les pêcheurs comoriens à braver le danger dans le canal de Mozambique, malgré les pertes économiques et les risques mortels.

Par Saïd Tohir

Des pêcheurs de la coopérative de Fumbuni et de la capitale Moroni s'aventurent au-delà des eaux comoriennes, longeant le canal de Mozambique, notamment dans une zone communément appelée « Lesaroussi », à la recherche de poissons, un risque jugé inutile par certains de leurs confrères, en raison des pertes économiques et humaines qui peuvent en dé-

couler.

#### Deux jours à pêcher

En effet, la rareté des poissons, due à la dégradation de l'écosystème, à l'utilisation de mines, de filets et à la pêche intensive, a incité certains pêcheurs de Moroni et de Fumbuni à dépenser plus de 1 200 litres d'essence la semaine dernière pour atteindre « Lesaroussi », où ils estiment que les poissons abondent. Selon Hassani Moussa, ils ont mis 24 heures pour y parvenir et ont passé 2 jours à pêcher. Ils ont rencontré des difficultés liées à des conditions météorologiques perturbées, ce qui a compliqué leur tâche, et ils n'ont pas pu pêcher autant de poissons qu'ils l'espéraient. En outre, selon Mohamed Mmadi, la glace utilisée pour conserver les poissons a commencé à fondre dès le deuxième jour, ce qui a entraîné la

détérioration rapide des poissons. « L'une des raisons qui nous a poussés à rentrer plus tôt est la glace qui n'a pas résisté à la chaleur du soleil », a-t-il confié.

À leur retour, d'autres pêcheurs remettent en question cette sortie de pêche et estiment qu'elle a coûté beaucoup plus qu'elle n'a rapporté, sans compter le risque pour leur vie. « Dépenser plus de 750 000 francs pour ramener une quantité qui ne couvrira que les frais de carburant, sans aucun bénéfice, est vraiment inacceptable », affirme un pê-

cheur qui préfère garder l'anonymat. Selon lui, même si la coopérative augmente le prix de vente de 2 000 francs le kilo à 2 250 ou 2 500 francs, elle ne parviendra toujours pas à compenser la perte. Selon Mohamed M'madi, un responsable de la coopérative des pêcheurs de Fumbuni, pour le moment, ils se concentrent sur la pêche en premier lieu et feront les calculs après leur retour. « Ce jeudi 9, nous retournerons au même endroit de pêche, puis nous ferons les comptes de nos deux sorties à notre retour », a-t-il confirmé ■

#### EN BREF

### L'Etat verse les deux mois d'arriérés de salaires des retraités

Les deux mois d'arriérés de salaires des retraités (novembre et décembre 2022) devraient être payés dans les prochains jours, a-t-on appris de sources proches du dossier.

Les responsables de la Caisse de retraites ont annoncé hier avoir été informés du versement du montant de « 540 millions de francs » destinés au paiement de ces deux mois de salaires. « Les autorités ont versé les 540 millions qui correspondent au montant total des deux mois de salaires impayés », a confirmé la directrice générale de la Caisse de retraites des Comores, Fatoumia Mouigni. « Il n'y a plus d'arriérés de

salaires », a-t-elle ajouté. Le versement de ces deux mois d'arriérés de salaires ne sonne pas, pour autant, la fin des difficultés de l'institution, confrontée à un gap financier énorme pour supporter les charges qui augmentent chaque année à cause des départs massifs à la retraite. Rien qu'en 2023, 269 nouveaux agents de l'Etat ont été admis à la retraite. L'institution reste impuissante face à l'accumulation des arriérés de cotisation qui, souvent, entraîne de facto les arriérés de pension. Un plan d'apurement de ces cotisations a été prévu dans le budget de l'Etat 2023. Mais on ignore son impact sur la réduction de la dette sociale.



## Mouvements des avions à l'AIMPSI-Hahaya

	N° Des VOLS	PROVENANCE	Arrivals	Departures	TERMINAL	PARKING
	TC 210/211	DAR	HAH 11H55	12H30	DAR	A 4
	C	A	N	C	E	L E D
	ET 865/864	ADD-DAR	HAH 14H45	15H45	ADD	A 6

	N° Des VOLS	PROVENANCE	Arrivals	Departures	TERMINAL	PARKING
	RK 401	OHIOO	HAH 09H00	09H50	AIN	A 3
	IA 304	OHIOO	HAH 09H15	09H45	HAH	A 1
	RK 402	OHIOO	HAH 10H00	10H50	AIN	A 3
	RK 403	OHIOO	HAH 10H15	10H45	AIN	A 3
	RK 404	OHIOO	HAH 10H30	11H00	AIN	A 3
	RK 405	OHIOO	HAH 10H45	11H15	AIN	A 3
	RK 406	OHIOO	HAH 11H00	11H30	AIN	A 3
	RK 407	OHIOO	HAH 11H15	11H45	AIN	A 3
	RK 408	OHIOO	HAH 11H30	12H00	AIN	A 3
	RK 409	OHIOO	HAH 11H45	12H15	AIN	A 3

Les compagnies et agences de voyage pourront appeler au 773 44 48 pour mise à jour de leurs plans de vol

### NUMEROS & ADRESSES UTILES

- Police nationale**  
Téléphone : 117  
Adresse : Face entrée sud du Stade de Moroni
- Gendarmerie nationale**  
Téléphone : 118  
Adresse : Moroni - derrière Bâtiment de la Banque Centrale
- Gendarmerie de Mutsamudu**  
Téléphone : 774 40 19  
Adresse : Hombo
- Sapeurs-pompiers**  
Téléphone : 111 et 112  
Adresse : Cosep - Route du Stade de Moroni
- Sapeurs-pompiers**  
Téléphone : 771 70 12  
Adresse : Mutsamudu
- Hôpital El-Maafouf**  
Téléphone : 773 26 03 ou 115  
Adresse : Route du marché Volovolo
- Hôpital de Hombo**  
Téléphone : 771 00 34  
Adresse : Hombo-Ndzuanu
- Hôpital de Fomboni**  
Téléphone : 772 03 73  
Adresse : Fomboni - Mwali
- Centre hospitalier de Mayotte**  
Téléphone : +262 269 61 80 00  
Adresse : Rue de l'hôpital, Mamudzu 97 600

- Pharmacie Al-Camar  
Téléphone : 773 21 12
- Pharmacie Corniche  
Téléphone :
- Pharmacie des Comores  
Téléphone : 773 22 73
- Pharmacie EL Bobah  
Téléphone : 351 33 01
- Pharmacie Espérance  
Téléphone : 773 53 60
- Pharmacie des Ecoles  
Téléphone : 773 18 19
- Pharmacie Ibn Sina  
Téléphone : 331 09 17 / 327 50 00
- Pharmacie Mangani**  
Téléphone : 335 50 15
- Pharmacie Oasis  
Téléphone : 763 45 97
- Pharmacie du Palais  
Téléphone : 773 23 79
- Pharmacie SOS Pharma  
Téléphone : 773 91 97
- Pharmacie TIA Pharma  
Téléphone : 763 54 30
- Pharmacie Traleni  
Téléphone : 773 01 21
- Pharmacie Yassine  
Téléphone : 333 53 32

Permanence du 06 au 12 / 11 à Moroni

**Pharmacie Anjouanaise**  
Téléphone : 771 02 12  
Adresse : Misiri - Mutsamudu  
Ouverture : 8 h à 13 h / 16 h à 20 h

**Pharmacie Zam-Zam**  
Téléphone : 771 01 00  
Adresse : Mirontsi - Ndzuanu

**Pharmacie Mohna**  
Téléphone : 771 11 82  
Adresse : Mjihari - Mutsamudu

**Amina Labo-Pharma**  
Téléphone : 324 09 28 / 467 96 56  
Adresse : Gungwamwe - Mutsamudu

**Pharmacie Ligapharm**  
Téléphone : +269 332 23 37  
Adresse : Fomboni - Mwali

**Pharmacie du Lagon**  
Téléphone : +262 269 61 40 75  
Adresse : Route nationale 2, Mayotte

### CULTURE GÉNÉRALE

#### Savez-vous?

Une nouvelle planète de la taille de la Terre a été découverte par des scientifiques de la Nasa dans le cadre de la mission Transiting Exoplanet Survey Satellite (TESS), a annoncé l'agence spatiale américaine dans un communiqué publié mardi 10 janvier 2023.

Baptisée TOI 700 e, elle mesurerait quasiment la même taille que notre bonne vieille planète bleue - 95 % de sa superficie -, serait principalement composée de roches... et pourrait même abriter de l'eau sous forme liquide.

La neuvième planète pourrait bien se cacher à l'extrémité du système solaire. On la croit gazeuse comme Uranus et Neptune, mais plus petite que les deux géantes de glace.

### PROVERBE DE LA SEMAINE

#### NDJEMA KAZIOLO.

UNE BONNE ACTION N'EST JAMAIS PERDUE

L'heureux gagnant de la semaine bénéficie d'un abonnement gratuit d'une semaine (5 éditions "papier" du quotidien Al-watwan). Il est prié d'entrer en contact avec Mohamed Soulé Dada au siège du journal ou d'appeler le 333-70-51

### QUELQUES DATES DE L'HISTOIRE DES COMORES

#### Chronologie depuis 1975 (suite)

Les événements sélectionnés se rapportent à la situation intérieure ou aux enjeux internationaux qui ont eu un impact direct sur la gouvernance du pays.

**26 novembre 1989 : Assassinat du président Ahmed Abdallah aux Comores**  
Peu de temps après avoir décidé de supprimer la garde présidentielle et d'expulser Bob Denard des Comores, le président Ahmed Abdallah est assassiné dans la capitale, Moroni. La période d'instabilité qui suit amènera la France à intervenir pour restaurer l'ordre.

**11 mars 1990 : Élection de Said Mohamed Djohar à la présidence des Comores**  
Le leader du gouvernement provisoire des Comores, Said Mohamed Djohar, remporte l'élection présidentielle en défaisant son plus proche rival, Mohamed Taki Abdulkarim. Ce vote, qui a lieu le 11 mars 1990, est rendu nécessaire à cause des irrégularités qui ont marqué le précédent scrutin présidentiel, le 18 février 1990.

### INFO-SANTE DU JOUR

#### 7 vertus et bienfaits de l'ananas

Les ananas, vous aimez ça parce que ça fait penser au soleil, aux Tropiques, aux vacances ? Vous allez aussi l'adorer pour ses vertus et bienfaits.

**Bon pour les os.** L'ananas aide à réduire la perte de densité osseuse et soulage l'arthrite.

**Agit contre le cancer.** L'ananas contient de la bromélaïne qui permettrait de lutter naturellement contre les cellules cancéreuses.

**Anti-inflammatoire.** L'ananas est un anti-inflammatoire. Il guérit les gonflements et peut éliminer les tissus morts et endommagés que laissent les brûlures.

**Empêche la formation de caillots sanguins.** L'ananas fluidifie le sang et limite la coagulation des plaquettes.

**Prévient des rhumes et les infections.** Riche en vitamine C, l'ananas redonne un coup de fouet à l'organisme.

**Favorise la digestion.** L'ananas décompose les protéines et facilite donc la digestion.  
**Ingrédient détox.** Riche en fibres, il détoxifie l'organisme et aide le corps à éliminer le surplus son liquide.

### Heure des 5 prières du jour

- A Subhi :** 4 h 21 mn.
- A Dhuri :** 11 h 55 mn
- Al Ansri :** 15 h 26 mn
- Al Maghrib :** 18 h 14 mn
- Al Inshaa :** 19 h 28 mn

### TEMPÉRATURES DU JOUR

Maximales	Minimales
31°	24°

#### Al-watwan Presse Edition (APE).

Magoudjou, Moroni.  
www.alwatwan.net. B.P 984 Moroni.  
Tel : (+269) 7734448 et 7733340.

Directeur de la publication : Nassila Ben Ali.

Directeur général adjoint : Mmadi Moindjé.

Directeur administratif et financier : Mohamed Taoufik Thabiti.

Rédacteur en chef : Sardou Moussa

Secrétaire de rédaction : Abdillah Saandi Kemba.

#### Rédaction:

Mohamed Solihi Ahmed, Abdallah Mzembaba, Sardou Moussa, A.S.Kemba, Nazir Nazi, Elie-Dine Djouma, Abdou Moustoifa, Maoulida Mbaé, Chamsoudine Saïd Mhadji, Hamidou Ali, Abdallah Said Ali, Nourina Abdoul-Djabar, Mahdawi Ben Ali, Adabi Solihi Natiidja, Mhoudini Yahaya, Ahmed Zaidou (Anjouana),

**Service-Photo:** Ibrahim Youssouf, Chaarane Mohamed, Salim Mohamed.

**Réalisation :** Hadidja Mzé, Abdallah Iliassa (Faïssouil), Nirdane Ahamada et Halima Ismael

**Monde & Info-Géné :** Mohamed Solihi Ahmed

**Site web :** Assadillah Adam (Irchad) et Djamaaldine Hassane.

**Comptabilité :** Aminata Mohamed.

**Publicité et abonnements :** Mariata Ahamada / Omar Assoumani safalwatwan@gmail.com

**Service Archives.** Mohamed Soulé (Dada).

**Responsable Informatique:** Fikira ALLAOUI

**Impression :** Graphica Imprimerie. Hamramba, Tel 773 29 59



# Sénégal : la Cour de la Cedeao statuera le 17 novembre sur la candidature de Sonko

Une cour ouest-africaine a fixé au 17 novembre la date de sa décision sur la réintégration de l'opposant sénégalais Ousmane Sonko sur les listes électorales, dont dépend sa candidature à la présidentielle de 2024.

Les avocats de M. Sonko, personnage central avec l'Etat sénégalais d'un bras de fer de plus de deux ans qui a déclenché plusieurs épisodes de troubles meurtriers, ont saisi la Cour de justice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). Ils lui demandent entre autres d'ordonner la réintégration de M. Sonko sur les listes électorales après sa radiation à la suite d'une condamnation dans une affaire de moeurs.

Un juge de Ziguinchor (sud du Sénégal) a annulé le 12 octobre cette radiation qui empêche M. Sonko, troisième de la présidentielle de 2019, d'être candidat au scrutin du 25 février 2024.

Le ministère de l'Intérieur a refusé jusqu'alors de délivrer à M. Sonko les fiches officielles qui lui permettront de recueillir ses parrainages, une étape nécessaire au dépôt de candidature. Le ministère argumente du caractère non définitif de la décision du juge, frappée de recours de l'Etat. La Cour suprême doit examiner ce recours le 17 novembre. La commission électorale nationale,



un organe en charge de la supervision du processus électoral, a pourtant demandé le 31 octobre à la Direction générale des élections (DGE), qui dépend de l'Intérieur, de rétablir M. Sonko sur les listes et de lui délivrer les fichiers de parrainages. La DGE lui a le même jour opposé une fin de non-recevoir.

«Ousmane Sonko est juste à trois semaines (du délai fixé pour le) dépôt de ses fiches de parrainages pour l'acceptation de sa candidature à la présidentielle. La décision du juge d'instance (de Ziguinchor) doit être immédiatement exécutée au vu de l'urgence», a affirmé lundi devant la Cour un des avocats de M. Sonko, Ciré Clédor Ly.

Un représentant de l'Etat du Sénégal, Yoro Moussa Diallo, a demandé «de rejeter comme mal fondé les demandes». «Nous avons en face de nous des arguments fondés uniquement sur la politique», a-t-il dit. La Cour a mis l'affaire en délibéré le 17 novembre.

M. Sonko, 49 ans, a été déclaré coupable le 1er juin de débauche de mineur et condamné à deux ans de prison ferme. Ayant refusé de se présenter au procès qu'il dénonçait comme un complot pour l'écarter de l'élection, il a été condamné par contumace. Il a été écroué fin juillet sous d'autres chefs d'inculpation, dont appel à l'insurrection, association de malfaiteurs en lien avec une entreprise ter-

roriste et atteinte à la sûreté de l'Etat. Il a annoncé mi-octobre une nouvelle grève de la faim.

Africanews

## Ephéméride du 09 novembre

### Quelques dates

- 1918 : Abdication de l'empereur d'Allemagne Guillaume II après la défaite de son pays à la Première Guerre mondiale et la transformation de l'Allemagne en une république.

- 1971 : Des représentants de Chine Populaire font leur première apparition aux Nations unies.

- 1970 : Le général de Gaulle, 80 ans, meurt subitement dans sa propriété de la Boisserie, à Colombey-les-deux-Eglises (Haute-Marne), où il s'était retiré en quittant l'Elysée.

- 1975 : Le roi Hassan II arrête la «marche verte» marocaine sur le Sahara Occidental, estimant que la récupération du territoire doit être assurée par d'autres moyens.

- 1989 : L'Allemagne de l'Est ouvre ses frontières: le mur de Berlin «tombe».

- 1990 : Parution du premier numéro du magazine «Courrier International».

- 2000 : Jacques Chirac inaugure à Paris la première statue du général de Gaulle, 30 ans jour pour jour après sa disparition.

- 2005: Israël remet l'administration de la bande de Gaza à l'Autorité palestinienne et évacue les colonies de peuplement juives. C'est la fin d'une occupation de quatre décennies, depuis la guerre des Six Jours (juin 1967) et peut-être le premier pas vers la création d'un Etat palestinien de plein droit

- 2012: À Pékin, le 18e congrès du Parti communiste chinois organise sans surprise la relève du président de la République Hu Jintao et de la plupart des dirigeants de la République populaire de Chine. Hu Jintao cède la fonction de secrétaire général du Parti communiste et celle de président de la République à son vice-président, Xi Jinping....

### Citation du jour

*Le plaisir est le bonheur des fous.  
Le bonheur est le plaisir des sages.*

Jules Barbey d'Aureville.

### Expression du jour

«Pas folle, la guêpe !»  
Il est malin ! Elle est maligne !

## Guerre entre Israël et le Hamas : «Il n'y aura pas d'occupation» israélienne à Gaza, affirme un ministre israélien

Alors que les combats et les bombardements se poursuivent dans la bande de Gaza, mercredi 8 novembre, le projet d'Israël après un éventuel renversement du Hamas interroge. Lundi, le Premier ministre Benyamin Nétanyahou avait déclaré que son pays aurait «pour une durée indéterminée, la responsabilité globale de la sécurité» dans l'enclave palestinienne. Israël «ne réoccupera pas la bande de Gaza», assure le ministre israélien des Affaires stratégiques, Ron Dermer, dans un entretien à la chaîne américaine MSNBC, diffusé mardi dernier. «Une fois que le Hamas ne sera plus au pouvoir, et après le démantèlement de son infrastructure, Israël devra avoir une responsabilité générale de sécurité pour une période indéfinie», a-t-il déclaré. Des soldats israéliens dans la ville de Gaza. Les troupes de l'armée israélienne interviennent désormais «au cœur» de Gaza, la ville qui donne son nom à l'enclave palestinienne, située dans le nord de ce territoire, a déclaré mardi soir le ministre israélien de la Défense, Yoav Gallant. «Pas de trêve humanitaire sans le retour des otages.» Le ministre de la Défense israélien a mar-



telé, son refus d'une trêve humanitaire sans libération des plus de 240 personnes enlevées, selon le décompte communiqué par les autorités israéliennes, lors des attaques meurtrières du Hamas, le 7 octobre. Après un mois de combats et de frappes sur Gaza, le service de communication du Hamas a affirmé, mardi soir, sur Telegram, que plusieurs cimetières du territoire «sont pleins, et il n'y a plus d'espace pour les enterrements». Des appels au cessez-le-feu. Face à une situation humanitaire catastrophique dans le petit territoire assiégé, les appels au cessez-le-feu se sont multipliés de la part de l'ONU, d'ONG, de dirigeants du monde arabe et

d'autres pays. «Nos demandes incessantes pour la mise en place d'un cessez-le-feu immédiat sont restées sans réponse», a déploré mardi soir l'organisation Médecins sans frontières (MSF). MSF annonce la mort d'un de ses employés dans la bande de Gaza. MSF a déploré mardi soir la mort d'un de ses employés à Gaza, tué avec plusieurs de ses proches dans un bombardement israélien sur le camp de réfugiés de Chatî, le 6 novembre. Le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), citant les chiffres du ministère de la santé du Hamas, indique que 192 personnels de santé ont été tués depuis le début de la guerre.

## FOOTBALL. CHAMPIONNAT DE D1 À NGAZIDJA

## Salimani se ressaisit, toujours rien pour Hahaya

*Twamaya club de Mvuuni domine le classement avec 11 points devant Hantsindzi et Volcan club de Moroni, à une longueur derrière.*

Edd

**L**a sixième journée du championnat du football élite à Ngazidja s'est déroulée hier mercredi 8 novembre. Au menu, entre autres oppositions, le derby régional opposant, au stade de Nyumadzaha, l'Etoile des Comores de la localité à Alizé fort de Salimani. Les deux formations voisines se sont séparées sur une victoire du dernier club cité qui s'est imposé sur la plus petite des victoires, un but à zéro. Cette unique réalisation du match a été un chef d'œuvre de son capitaine, Farahani Moumine, à la quatre-vingt-sixième minute. Le numéro 10 a passé en revue la défense de Nyumadzaha avant de crucifier son portier, Ourfane Ibrahim. «*On ne peut pas dire qu'on ait joué notre jeu en deuxième partie. C'est regrettable après toutes les situations que nous avons gâchées en première période. Il est clair qu'en prévision de nos prochains rendez-vous nous devons travailler la finition*», s'est laissé convaincre l'entraîneur de Nyumadzaha, Abdoul Karim Chaty. L'Etoile des Comores a perdu à domicile pour la deuxième fois dans un match qui s'est joué à huis clos. «*Nous avons concédé notre premier échec contre Volcan club. Nous avons donc perdu deux fois et avons gagné deux fois*», a comptabilisé le milieu offensif de Nyumadzaha, Nakib Djéff Saïd.

**1 point en  
6 matchs**

A la fin du match, le meneur de jeu de Salimani, Adjilane Saïd a positivement : «*cette victoire va servir à motiver les troupes. C'était un match difficile. C'est un choc régional. Nous l'avons fait et espérons continuer dans ce sens lors de la prochaine journée*».

Le samedi 11 novembre prochain, les



Salimani avant d'affronter ses voisins de Nyumadzaha, hier 8 novembre (Mouzawar Abdallah)

protégés de Soumeith Ahmed Ali vont recevoir le Fc Male.

Salimani occupe la septième place avec huit points. Nyumadzaha est placé à la cinquième avec autant d'unités. Le haut du classement de Ngazidja est occupé par Twamana club de Mvuni, vainqueur hier, un à zéro, du Fc Mtsamdu, Hantsindzi doté de dix points et Volcan club de Moroni avec la même moisson.

La zone de relégation regroupe le Fc Male (8 pts), Fc Mtsamdu (7 pts), Fc Mlawuni (7 pts) et Hahaya fc (1 pt). Cette dernière équipe a tout le mal du monde à s'adapter au championnat élite. Arrivé en D1 cette saison, elle n'a, pour l'heure, gagné aucune rencontre. L'unique point à son escarcelle a été arraché au terme de son duel régional contre Ntsudjini (0-0).

A ce rythme, il risque de perdre toutes ses forces avant la pause de cette phase aller de la compétition ■

Résultats de la sixième journée  
*Djabal fc 1-1 Atomic ngome à Ikoni  
 Mlawuni club 1-2 Volcan club à Mdjeweni  
 Twamaya club 1-0 Fc Mtsamdu à Mvuni  
 Fc Hantsindzi 2-0 Hahaya fc à Hantsindzi  
 Etoile des Comores 0-1 Alizé fort à Nyumadzaha  
 Us Zilimadju 2-0 Fc Male à Moroni*

Programme de la septième journée

**Samedi 11 novembre 2023**  
*Volcan club vs Djabal fc à Moroni  
 Hahaya fc vs Fc Mtsamdu à Hahaya  
 Alizé fort vs Fc Male à Salimani  
 Mlawuni club vs Twamaya club à Mdjeweni  
 Etoile des Comores vs Fc Hantsindzi à Nyumadzaha*

**Dimanche 12 novembre 2023**  
*Atomic ngome vs Us Zilimadju à Moroni*

Secrétariat de rédaction et réalisation : Madjuwani hasani

L'actualité politique, économique et sociale sur **[www.alwatwan.net](http://www.alwatwan.net)**

